



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du lundi 16 juin 2008

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 17/06/2008

D - 20080303

Reçu en Préfecture le :
CERTIFIE EXACT,

Aujourd'hui Lundi 16 juin Deux mil huit, à quinze heures,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

Monsieur Alain JUPPE - Maire de Bordeaux

Etaient Présents :

M. Hugues MARTIN, Mme Anne BREZILLON, M. Didier CAZABONNE, M. Jean Louis DAVID, Mme Brigitte COLLET, M. Stéphan DELAUX, Mme Nathalie DELATTRE, M. Dominique DUCASSOU, Mme Sonia DUBOURG -LAVROFF, M. Michel DUCHENE, Mme Véronique FAYET, M. Pierre LOTHAIRE, Mme Muriel PARCELIER, M. Alain MOGA, Mme Arielle PIAZZA, M. Josy REIFFERS, Mme Elizabeth TOUTON, M. Fabien ROBERT, Mme Anne WALRYCK, Mme Laurence DESSERTINE, M. Jean Marc GAUZERE, M. Jean Charles BRON, Mme Chantal BOURRAGUE, M. Joël SOLARI, M. Charles CAZENAVE, M. Alain DUPOUY, Mme Ana Marie TORRES, M. Jean-Pierre GUYOMARC'H, Mme Mariette LABORDE, M. Jean-Michel GAUTE, Mme Marie-Françoise LIRE, M. Jean-François BERTHOU, Mme Nicole SAINT ORICE, M. Nicolas BRUGERE, Mme Constance MOLLAT, M. Maxime SIBE, M. Guy ACCOCEBERRY, Mme Emmanuelle CUNY, M. Jean-Charles PALAU, Mme Chafika SAILOUD, M. Ludovic BOUSQUET, M. Yohan DAVID, Mme Alexandra SIARRI, Mme Wanda LAURENT, Mme Paola PLANTIER, Mlle Laetitia JARTY, M. Jacques RESPAUD, M. Jean-Michel PEREZ, Mme Martine DIEZ, Mme Béatrice DESAIGUES, M. Matthieu ROUYEYRE, M. Pierre HURMIC, Mme Marie-Claude NOEL, M. Patrick PAPADATO, M. Vincent MAURIN, Mme Natalie VICTOR-RETALI,

Excusés :

Mme Anne Marie CAZALET, Mme Sylvie CAZES-REGIMBEAU, Mme Sarah BROMBERG, Mme Emmanuelle AJON,

***Direction Générale des Affaires Culturelles. Ecole des
Beaux-Arts. Révision des droits d'inscription pour l'année
scolaire 2008/2009. Autorisation***

M. Dominique DUCASSOU, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Pour avoir accès à l'ensemble des formations artistiques assurées par l'Ecole des Beaux Arts et aux cours dispensés de 18 à 20 heures, un droit d'inscription annuel est demandé aux étudiants et aux auditeurs libres.

Il vous est proposé d'actualiser de 3% les tarifs pour l'année scolaire 2008/2009 :

- 234 euros pour les étudiant(e)s et les auditeurs libres payant une contribution mobilière ou foncière à la Ville de Bordeaux ;
- 291 euros pour les autres ;
- 191 euros pour les étudiants boursiers qu'ils soient bordelais ou non.

En conséquence, nous vous demandons, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à :

- appliquer ces tarifs pour l'année scolaire 2008/2009.

Evolution des droits d'inscription pour l'Ecole des Beaux Arts de 2003 à 2008

Année scolaire	Etudiants			Auditeurs libres	
	Bordelais	Non-bordelais	Boursiers	Bordelais	Non-bordelais
2003/2004	200	250	/	200	250
2004/2005	200	250	/	200	250
2005/2006	200	250	/	200	250
2006/2007	220	275	180	220	275
2007/2008	227	283	180	227	283

Comparatif des tarifs appliqués dans les écoles d'art année 2007/2008

Ville	Droits d'inscription		Elèves Boursiers
	Ressort géographique	Hors ressort géographique	
Lyon	300		Pas de tarif spécial
Nantes	310		Pas de tarif spécial
Nice (Ecole Nale)	326		Exonération totale
Toulouse	170		Exonération totale pour les boursiers échelon 0 Tarif normal pour les autres
Grenoble	383,5		Exonération totale
Marseille	216	327	Exonération partielle : participation de 16,57 € / an
Montpellier	266	594	Pas de tarif spécial
Rennes	355		Exonération partielle pour les boursiers échelon 0 : 165 € remboursés par la Drac
Saint-Etienne	410		Exonération partielle pour les boursiers échelon : car 165 € remboursés par la Drac. Tarif normal pour les autres
Strasbourg	354		Exonération totale

ADOpte A L'UNANIMITE

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 16 juin 2008

P/EXPEDITION CONFORME,

M. Dominique DUCASSOU
Adjoint au Maire

